

**MASTER d'HISTOIRE TRANSNATIONALE**  
**ENS-ENC**  
**VADEMECUM**  
**2025**

**Règles et conventions typographiques**

**1. Les mémoires M1/M2**

Le **mémoire de recherche (M1)** consiste en une quarantaine de pages rédigées (minimum — cela peut être davantage selon les directeurs/rices de mémoire). Cette partie rédigée doit comporter une introduction, un état de l'art historiographique, une problématique et une proposition de plan pour le mémoire de M2. Elle doit comporter également un premier chapitre rédigé ou le traitement d'une étude de cas à partir d'un corpus d'archives (ce point peut varier selon les directeurs/rices de mémoire). Le mémoire inclut en outre (en plus des 40 pages) la bibliographie et un état des sources envisagées.

Le **mémoire de recherche (M2)** consiste en environ 150 pages rédigées, suivies de la présentation des sources, de la bibliographie, d'une table des illustrations (éventuelle), et d'une table des matières du mémoire (ces parties sont également paginées mais viennent en sus des 150 pages). La table des matières est la liste des titres de chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnés de leurs numéros de page. Elle est placée à la fin du mémoire, après la bibliographie et la table des illustrations.

**2. Page de garde**

La **première page** du mémoire doit être conforme aux instructions (cf exemple à la fin de ce document).

**3. Présentation générale**

Avant d'être remis aux membres du jury, les exemplaires doivent être soigneusement relus ; les fautes de frappe, d'orthographe, d'accentuation et de ponctuation sont sanctionnées.

Le texte principal doit avoir un **interligne** d'un et demi ; simple pour les citations détachées. La **police**, de préférence Times New Roman, doit être de taille 12 — citations détachées du corps du texte : police 10.

Les **marges** : haut et bas : 2,5 cm ; droite et gauche : 2,5 cm. Reliure : 1 cm supplémentaire du côté de la reliure en cas d'emploi d'une reliure à spirales.

Chaque **paragraphe** est introduit par un alinéa (léger retrait). L'intégralité du texte doit être justifiée.

**4. Typographie**

Mettre un « **espace insécable** » entre le chiffre d'un siècle et le nom « siècle », avant le symbole %, dans les dates, en bref pour lier tout ce qui ne peut pas être dissocié, notamment par un retour à la ligne.

Mettre un « **paragraphe lié** » après les titres ou les sous-titres, afin d'éviter qu'ils se retrouvent orphelins en bas de page

Tous les mots étrangers sont en **italique** (*a priori, Aufklärung...*).

## 5. Citations

**Citations courtes** fondues dans le texte : entre guillemets à la française (« citation ») ; guillemets à l'anglaise (“citation”) pour un mot ou une portion de texte entre guillemets dans la citation source. Le point final est placé avant ou après le guillemet fermant en fonction de la construction syntaxique.

**Citations longues** détachées du texte (supérieures à 5 lignes), introduites par le signe deux points (:) et commençant par une majuscule (si vous omettez le début de la phrase, signalez-le par [...]). Interligne simple ; taille de police 10, marge supplémentaire à gauche et à droite (au moins un centimètre), pas de guillemets.

Toutes les citations en langue étrangère doivent être traduites (on peut mettre la citation originale en note de bas de page).

Une coupe opérée par l'auteur dans une citation se marque par trois points entre **crochets** : [...] ; ne pas omettre le point avant ou après l'interruption entre deux phrases. Une modification apportée à un texte cité se marque également entre crochets.

## 6. Notes de bas de page et bibliographie

Placez les notes en bas de page et utilisez l'insertion automatique avec une numérotation suivie.

Appel de note en exposant, sans parenthèses, non précédé d'une espace, toujours placé avant le signe de ponctuation. Dans le cas d'une citation, l'appel de note est placé après le guillemet fermant et avant le point.

Le **style Zotero** recommandé est celui de l'ENS de Lyon (plus d'informations ici : [http://cid.ens-lyon.fr/articles/zotero\\_style\\_cid.pdf](http://cid.ens-lyon.fr/articles/zotero_style_cid.pdf)) : voir les exemples ci-dessous.

Références à des textes déjà cités :

- Initiale du prénom, Nom, Titre, puis, en italique (car c'est du latin) : *op. cit* [pour *opere citato*] : faire référence à un livre du même auteur déjà cité auparavant si l'ouvrage a été cité précédemment à un endroit assez éloigné. *ibid.* [pour *ibidem*] : si l'ouvrage auquel on fait référence est cité immédiatement avant.
- *id.* [pour *idem*] : si l'auteur est déjà cité dans la note précédente.

**Le style Zotero recommandé peut prendre en charge ces abréviations automatiquement.**

Remarque : quand la date de l'édition que vous avez utilisée est très éloignée de la date de la première édition, vous devez indiquer celle-ci entre parenthèses sans italique derrière le titre, avant la virgule. Là encore, Zotero peut l'indiquer (via le champ Extra : Original date : xxxx).

Attention : le style ENS Lyon est légèrement différent selon qu'il s'agit de **notes de bas de page** ou d'une **bibliographie**. Ci-dessous : la même référence dans une bibliographie et en notes de bas de page.

BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, 7e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1972 (édition originale : 1957)<sup>1</sup>

Quelques autres exemples selon les types de documents :

## **Ouvrages**

OCTOBRE Sylvie, Nathalie BERTHOMIER, Christine DETREZ et Pierre MERCKLE, *L'enfance des loisirs*, Paris, DEPS, coll. « Questions de culture », 2014<sup>2</sup>

## **Articles de revue (papier)**

VAUCHEZ André, « Les théologiens face aux prophéties à l'époque des papes d'Avignon et du Grand Schisme », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge*, vol. 102, n° 2, 1990, p. 577-588<sup>3</sup>

## **Articles de revue en ligne (la mention du DOI, identifiant pérenne, rend facultative celle de la date de consultation)**

BIET Christian, « Les théâtres de l'après-catastrophe (XVIe-XVIIe siècle) », *Astérion*, n° 15, 2016 (DOI : 10.4000/asterion.2841). Numéro intitulé *Après la guerre*<sup>4</sup>

## **Chapitres d'ouvrage**

BENSA Alban, « Histoire des mentalités », dans Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (éd.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010, vol. 1/2, p. 220-231<sup>5</sup>

## **Thèse (version non publiée)**

---

<sup>1</sup> G. BACHELARD, *La poétique de l'espace* (1957), 7e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1972.

<sup>2</sup> S. OCTOBRE et al., *L'enfance des loisirs*, Paris, DEPS, 2014.

<sup>3</sup> A. VAUCHEZ, « Les théologiens face aux prophéties à l'époque des papes d'Avignon et du Grand Schisme », *Mélanges de l'École Française de Rome*, vol. 102, n° 2, 1990, p. 577-588.

<sup>4</sup> C. BIET, « Les théâtres de l'après-catastrophe (XVIe-XVIIe siècle) », *Astérion*, n° 15, 2016 (DOI : [10.4000/asterion.2841](https://doi.org/10.4000/asterion.2841)).

<sup>5</sup> A. BENSA, « Histoire des mentalités », dans C. Delacroix, F. Dosse et P. Garcia (éd.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, vol. 1/2, p. 220-231.

GRANGE Ninon, *La cité en guerre : crises, transgressions, limites. L'identité politique dans les tentatives philosophiques pour définir la guerre, de Héraclite à Carl Schmitt*, Thèse de doctorat en philosophie, Lyon, ENS-LSH, 2003<sup>6</sup>

**Pages web, blogs (ici, indiquer la date de consultation car les pages web sont éphémères)**

BOLO Jacques, « L'idéal de la mauvaise traduction », sur *Exergue*, 28 juillet 2006 (en ligne : <http://www.exergue.com/h/2006-08/tt/traductibilite01.html> ; consulté le 16 octobre 2015)<sup>7</sup>

**7. Présentation des sources**

Elle doit respecter la distinction sources manuscrites/sources imprimées.

**Sources manuscrites** : l'organisation suit un plan topographique, par ville avec ses fonds d'archives.

**Paris**

**Archives nationales**

Nom du fonds, cote, titre (si possible les folios afin de pouvoir circonscrire le volume du corpus)

**Bibliothèque nationale**

**Rouen**

**Archives départementales**

Un exemple :

**Paris**

**Archives Nationales :**

Série F<sup>12</sup> : Commerce et industrie

F/12/3. Intendance du Commerce. Département de MM. de Montaran. Arrêts du Conseil d'État, du 4 juillet 1769 à 27 juillet 1774.

F/12/20. Bureau du Commerce. Arrêts du Conseil d'État relatifs aux affaires rapportées au Contrôleur général par MM. Rouillé et Trudaine, 13 mai 1747-16 mars 1751.

F/12/21-F/12/29. Bureau du Commerce. Arrêts du Conseil d'État relatifs aux affaires rapportées au Contrôleur général par M. Trudaine, 1751-1777.

**Sources imprimées :**

<sup>6</sup> N. GRANGE, *La cité en guerre : crises, transgressions, limites. L'identité politique dans les tentatives philosophiques pour définir la guerre, de Héraclite à Carl Schmitt*, Thèse de doctorat en philosophie, Lyon, ENS-LSH, 2003.

<sup>7</sup> J. BOLO, « L'idéal de la mauvaise traduction », sur *Exergue*, 28 juillet 2006 (en ligne : <https://www.exergue.com/h/2006-08/tt/traduisibilite.html> ; consulté le 15 avril 2025).

Nom, Prénom, Titre, Lieu d'édition, Edition, date, **nombre de pages**.

Un exemple :

COSTE Jean-François, WILLEMET Rémy, *Essais botaniques, chimiques et pharmaceutiques sur quelques plantes indigènes substituées avec succès à des végétaux exotiques*, Nancy, Veuve Leclerc, 1778, 120 pages.

AMBOURNEY Louis-Alexandre D', *Instruction sur la culture de la garance, et la manière d'en préparer les racines pour la teinture*, Paris, de l'Imprimerie royale, 1771, 20 pages.

## 8. La soutenance du mémoire

Les mémoires doivent être envoyés au secrétariat et aux membres du jury avant la date limite de dépôt. Il est impératif de proposer à chacun des membres du jury, en plus de la version pdf, un exemplaire papier, qui sera relié.

Le mémoire est soutenu devant un jury composé de deux membres. C'est le/la directeur·trice de mémoire qui compose le jury. À la suite de la présentation du mémoire par le candidat (environ 10 minutes), les membres du jury font part de leurs remarques et questions.

Si des modifications importantes sont suggérées, un addendum (avec les corrections) peut être ajouté au mémoire après la soutenance.

**Page suivante : modèle de page de garde du mémoire, à respecter**



Master d'histoire transnationale  
École normale supérieure – École nationale des Chartes  
Université Paris Sciences & Lettres

**Prénom NOM**  
**Année universitaire 20..-20..**

**Mémoire de Master 1/2**

**Titre**

**(Illustration éventuelle)**

Sous la direction de ....

Soutenu le ...  
Jury :